



COMPTE RENDU

de la séance ordinaire
du Conseil Municipal
de la Commune d'Aire sur l'Adour du
Jeudi 27 juin 2019 à 19h00

Le Conseil Municipal de la Commune d'Aire sur l'Adour, légalement convoqué en date du vendredi 21 juin 2019, s'est assemblé, en date du jeudi 27 juin 2019 à 19h00, en l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Xavier LAGRAVE, Maire

A l'ouverture de la séance :

Présents : Mmes et MM. Xavier LAGRAVE, Marie ASSIBAT, Vincent BARRAILH LAFARGUE, Claude POMIES, Jean-Claude SOUC, Nadine JOIE, Stéphane LACAU, Christophe CARTEAU, Sonia GUIVARC'H, Jean-Pierre CAUDY, Philippe PELLARINI, Marc HAVARD, Delphine DAUBA, Robert CABE, Paulette SAINT GERMAIN, Florence GACHIE, Agathe BOURRETERE, Jérémy MARTI, Jérôme SAUBOUAS.

Procurations : Mme Régine MAURO à Mme Nadine JOIE, Mme Claire HAUPT à M. Claude POMIES, M. Cédric BOUET à M. Jean-Claude SOUC, M. Stéphane BRETHERS à M. Xavier LAGRAVE, M. Kévin ODEN à Mme Marie ASSIBAT, M. Jean-Claude DARRACQ-PARIES à M. Marc HAVARD.

Excusé :

Secrétaire de séance : Mme Marie ASSIBAT.

A l'ouverture de la séance :

Conseillers Municipaux en exercice : 25
Conseillers Municipaux présents : 19
Conseillers Municipaux ayant donné procuration : 6
Conseillers Municipaux excusés : 0

I/ Election des conseillers communautaires
siégeant à la Communauté de Communes d'Aire
sur l'Adour :

2 listes ont été déposées :

Liste A :

- Vincent BARRAILH-LAFARGUE
- Claire HAUPT
- Stéphane LACAU

Liste B :

- Paulette SAINT GERMAIN
- Jérôme SAUBOUAS
- Agathe BOURRETERE

Résultat :

La liste A a obtenu 13 voix

La liste B a obtenu 6 voix

6 enveloppes vides.


Après avoir calculé le quotient électoral et réparti le nombre de sièges de chaque liste en fonction des voix obtenues, ont été élus conseillers communautaires siégeant à la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour :

- Vincent BARRAILH-LAFARGUE,
- Claire HAUPT,
- Stéphane LACAU,
- Paulette SAINT GERMAIN.

(Délibération n° 2019-046)



Le Maire,


M. Xavier LAGRAVE



Le Secrétaire de Séance,


Mme Marie ASSIBAT

Le texte complet des délibérations adoptées lors de cette séance du Conseil Municipal sera publié au recueil des actes administratifs et au registre des délibérations de la commune d'Aire sur l'Adour.

Ces délibérations sont librement consultables en Mairie, auprès de la Direction Générale des Services, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Affiché en Mairie : le 2 juillet 2019

